

M. Jacques-Yves Toulemonde d'Actourism nous partage son expérience et ses conseils pour la délicate opération de transmission d'une entreprise.

Le contexte délicat de la transmission

Transmettre l'entreprise familiale que l'on a créée il y a 40 ans, c'est se poser toutes les questions du chef d'entreprise et répondre sans se tromper de priorité aux interrogations essentielles comme:

- La demande dans ce secteur d'activité touristique est-elle en croissance? Quels sont les principaux concurrents, et comment évoluent-ils?
 - Est-ce une activité rentable, et sur quel modèle économique assurer un avenir prospère?
 - Quelle est la valeur financière de l'entreprise, et quelle gouvernance mettre en place pendant cette période de transmission?
 - Quelle est l'offre qui satisfera la clientèle de demain (sur un horizon de 5 ou 10 ans)? Comment évolue la concurrence (concentration ou diversification des activités)? Quelles sont les bonnes pratiques?
 - Quelles activités privilégier pour le futur dans la limite des ressources d'une structure familiale? Faut-il vendre une partie des activités?
 - Quel positionnement marketing choisir pour attirer la clientèle?
 - Quel montant d'investissement prévoir pour un développement?
 - Quels nouveaux outils de communication et de commercialisation mettre en œuvre?
- Notamment, comment faire évoluer la communication par Internet?
- Faut-il s'associer ou rejoindre un réseau?

La liste est longue, et il faut tout analyser afin de partir sur de bonnes bases pour passer la main et transmettre son entreprise à la génération suivante...

Lorsqu'un consultant accompagne une entreprise familiale dans cette phase de transmission, il doit tenir compte de nombreux aspects. Il apporte son expertise, mais aussi une vision neutre et objective dans un processus souvent très émotif. Voici à quoi peuvent s'attendre les gestionnaires de l'entreprise.

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Comment transmettre son entreprise](#)

Comment transmettre son entreprise touristique familiale

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)

Vendredi, 22 Novembre 2013 00:00 -

[touristique familiale](#)